

Orientation

1

Renforcer les missions
fédérales de base.

OBJECTIF GÉNÉRAL 1.1

Consolider la fonction ressource



Pourquoi ? contexte/constats

Les centres expriment des souhaits de **formations** pour les professionnels et les bénévoles, répondant à leurs **attentes**, adaptées à leurs **disponibilités et leurs mobilités**.

La richesse de l'expertise du réseau, la multiplicité des bonnes pratiques des centres sociaux amènent les acteurs à vouloir **partager, mutualiser**.

La volonté de plusieurs centres de redonner **du sens à l'action**, de réfléchir et de produire sur des questions liées à leur fonctionnement (coopération bénévoles/salariés ; participation des habitants ; liens avec les collectivités locales...).

Des attentes d'un point de vue technique sur la comptabilité, la paie, le transfert de gestion... Un environnement en perpétuelle évolution, en matière de réforme de formation et de modes de gouvernance.

Un contexte économique avec des **contraintes budgétaires fortes**.

- Être ressource, c'est informer, former, accompagner, soutenir.
- Être ressource, c'est recenser les attentes, les savoirs, les pratiques, les potentialités des membres de son réseau, pour capitaliser, croiser, partager.
- C'est aussi veiller, alerter, prévenir.
- Être ressource, c'est réfléchir ensemble, se projeter, c'est co-construire de nouveaux projets et des démarches innovantes.

Éducation populaire

En tant que mouvement d'**Éducation Populaire***, la **FCSB*** est un acteur qui favorise l'émancipation des individus et la transformation sociale. Son rôle est donc d'alimenter et d'animer la réflexion dans son réseau.

Adhésion / reconnaissance

Adhérer à la FCSB, c'est faire vivre **le Pacte Fédéral*** et construire ensemble le fédéralisme. À l'échelon régional, il s'agit de permettre aux **SDST*** de se mettre en réseau, pour mutualiser leurs capacités, pour partager et résoudre leurs difficultés et s'organiser stratégiquement afin de conduire leurs actions et établir leurs partenariats.

Expérimentation

La FCSB souhaite s'appuyer sur le droit à l'expérimentation énoncé dans la circulaire de la CNAF pour faire connaître et valoriser les initiatives locales.



Principes généraux

OBJECTIF GÉNÉRAL 1.1

Consolider la fonction ressource

Compétences et autonomie

L'état d'esprit dans lequel s'inscrit l'accompagnement de la Fédération se veut être un travail de soutien collaboratif permettant aux structures d'acquérir compétences et autonomie.

Consolider la fonction ressource :

■ En pérennisant, diversifiant et adaptant notre offre de formation.

Le secteur formation de la FCSB veillera à développer des modalités de mise en œuvre adaptées aux **SDST***, des méthodes participatives, de la mutualisation de compétences et une offre équilibrée entre formations non qualifiantes et professionnelles.

[Voir fiche 111](#)

■ En développant une fonction de veille-prospective.

Cela pourra se traduire par la co-animation avec la **CAF***, de la démarche **SENACS*** et de cellules de veille en lien avec la mise en place des schémas départementaux de l'**AVS*** ou encore par une réflexion et une production d'outils permettant d'asseoir sur les territoires la place et le rôle des structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS).

[Voir fiche 112](#)

■ En animant la capitalisation.

Il s'agit de recenser les ressources mobilisées dans le réseau, repérer les compétences, les bonnes pratiques, alimenter une boîte à outils, réaliser un carnet d'adresses partagé...

[Voir fiche 113](#)

■ En développant la production de documents ressources.

Par la rédaction de documents permettant de définir plus précisément la politique fédérale, l'organisation des temps de réflexion sur des thématiques liées à la gouvernance, à l'évolution des territoires ... la poursuite des travaux du groupe « Mémoires Vives ».

[Voir fiche 114](#)

■ En développant un plateau technique.

Cette mission se réalisera, entre autre, par une possibilité pour les SDST d'être accompagnées dans la réalisation de la comptabilité et du traitement de leurs payes, par l'accompagnement temporaire de structures dans leur transfert de gestion, ou encore par l'acquisition de compétences complémentaires sur le plan juridique.

[Voir fiche 115](#)

▼
Comment ?

OBJECTIF GÉNÉRAL 1.2



Pourquoi ?
contexte/constats



Principes
généraux



Comment ?

Intensifier l'animation du réseau

Les bénévoles des **SDST*** souhaitent davantage de **proximité** (peu de disponibilité sur des journées entières, déplacements limités).

Les administrateurs(trices) et les professionnels(les) autres que les directeurs(trices) de centres souhaitent **se rencontrer, confronter leurs difficultés, partager leurs expériences.**

Il est nécessaire de maintenir l'organisation de temps statutaires régionaux qui favorisent la participation du plus grand nombre.

Un besoin et une volonté sur certains territoires ou communes de mutualisation de moyens humains, matériels, logistiques mais également de réflexion politique partagée.

Régionalisation et proximité:

La **FCSB*** réaffirme le choix (fait par les SDST en 1997) de fédérer le réseau à un échelon régional. Cette dimension correspond à une échelle de travail adaptée à l'évolution des territoires, à la structuration et l'organisation de nos partenaires. L'étendue du territoire breton nécessite cependant d'être vigilant à la proximité qu'une Fédération se doit d'avoir avec ses membres adhérents et ses partenaires.

Nouvelles technologies et relations humaines :

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (visioconférence, outils web collaboratifs) permettent de travailler différemment et de limiter les déplacements. Ces nouvelles modalités de travail ne doivent en aucun cas se substituer aux rapports humains. Cette dimension relationnelle constitue un des socles des centres sociaux aujourd'hui.

La rencontre, l'accueil, l'interconnaissance et les échanges doivent continuer à être des principes fondamentaux de notre fonctionnement.

Découverte du réseau et Culture commune :

Pour favoriser l'interconnaissance, la FCSB veille à organiser des temps forts , des évènements, des réunions dans les structures du réseau. L'organisation collective des rencontres doit permettre de partager des idées, des valeurs et favoriser le développement d'une culture commune.

Intensifier l'animation du réseau:

■ **En développant un travail de proximité.** La création de **COM*** sur tous les départements, le développement de modalités de travail limitant les déplacements, l'organisation de rencontres par micro-territoires ou de formations sur site..., toutes ces actions développeront la proximité recherchée. [Voir fiche 121](#)

■ **En favorisant l'interconnaissance et une réflexion fédérale collective.** Il s'agira de poursuivre l'animation des groupes métiers, des **CODEP***, des rencontres des équipes professionnelles et de développer de nouveaux espaces de rencontres de réflexion et de partages d'expériences entre les acteurs des SDST. [Voir fiche 122](#)

■ **En maintenant l'organisation de temps forts départementaux et régionaux.** Cela se traduit par la tenue de rassemblements statutaires, de rassemblements thématiques (Rencontre Régionale, Jardin Partagés, Junior Association, Journée Départementale Jeunesse) la construction de projets portés par plusieurs structures sur une même période (semaine des débats, action collective, «cafés seniors»,...). [Voir fiche 123](#)

OBJECTIF GÉNÉRAL 1.3

Représenter et valoriser les structures du réseau

Certains élus locaux ne maîtrisent pas les notions que recouvre un centre social et ses enjeux sociaux (agrément, projet social, utilité sociale...). Parallèlement, les bénévoles, administrateurs précisent qu'il est parfois complexe de verbaliser les arguments en termes d'**utilité sociale*** d'une structure **AVS***.

Les **SDST*** n'ont pas toujours la connaissance ou ne disposent pas toujours des moyens humains suffisants pour monter des dossiers administratifs leur permettant d'intégrer des dispositifs ou de bénéficier d'agrément, de financements...

Dans le même temps, il est souvent plus aisé pour les partenaires de traiter avec des relais plutôt qu'avec à traiter avec chaque membre d'un réseau

La Fédération est parfois sollicitée pour accompagner une structure locale dans ses relations, ses rapports avec la collectivité.



Pourquoi ?
contexte/constats

Reconnaissance des structures AVS :

À travers ses fonctions de représentation et de valorisation des structures AVS, la Fédération souhaite accompagner ses adhérents dans leurs relations avec leurs partenaires. Le projet de la **FCSB*** vise à développer et à faire reconnaître l'utilité sociale des structures du réseau, ainsi que leur rôle d'animateurs de dynamiques d'acteurs sur leurs territoires respectifs.



Principes
généraux

Indépendance / Non-ingérence :

La Fédération souhaite à travers le portage régional de dispositifs ou d'agréments faciliter le travail administratif et de communication de ses adhérents. Elle réalisera cette mission en étant vigilante au respect des SDST, en matière de choix stratégiques et de prises de décisions.

Négociation collective :

La représentation des membres du réseau à des niveaux départemental, régional ou national ou l'accompagnement d'un centre social localement en participant aux instances partenariales existantes constituent une force collective indéniable en termes de négociations. La FCSB veillera cependant à avoir une posture qui mette en avant les valeurs fondamentales des centres sociaux et la défense d'intérêts partagés.

OBJECTIF GÉNÉRAL 1.3

Représenter et valoriser les structures du réseau

Représenter et valoriser les structures du réseau:

■ En développant la promotion de l'utilité sociale* des structures AVS*.

Il est envisagé d'organiser des temps d'information et de sensibilisation du grand public et des partenaires sur les missions et le fonctionnement des **SDST***, mais également de s'appuyer sur le dispositif **SENACS*** ou tout autre document pour développer la promotion de l'**utilité sociale***.

[Voir fiche 131](#)



Comment ?

■ En gérant et portant pour le réseau des dispositifs et des agréments.

La **FCSB*** est relais de l'agrément « service civique » porté par la **FCSF***. Elle représente les centres sociaux auprès de la Conférence des Financeurs et s'est engagée avec la CARSAT à continuer à renforcer et coordonner les actions en direction des retraités dans une approche commune de prévention.

[Voir fiche 132](#)

■ **En assumant une fonction de porte-parole et de représentation.** Cela peut se traduire localement par une participation aux instances de suivi des projets de centres, régionalement par une présence et/ou une co-animation d'instances régionales (**CRAJEP***, ...), nationalement par une fonction de relais entre les SDST et la FCSF.

[Voir fiche 133](#)

OBJECTIF GÉNÉRAL 1.4

Soutenir et accompagner individuellement les **SDST***



Pourquoi ?
contexte/constats



Principes
généraux



Comment ?

Parce qu'il est important de porter une attention individuelle pour nourrir le projet collectif. Parce que c'est une attente clairement exprimée par les adhérents et leurs partenaires. Parce que les temps individuels sont une bonne occasion de mieux approcher les problématiques du réseau.

La Fédération soutient chaque adhérent dans la limite de ses moyens.

La Fédération Régionale rassemble des compétences, celles du siège et celles des structures, qu'elle met à la disposition de tous les adhérents. Ces derniers peuvent la solliciter pour obtenir du conseil sur la conduite du projet, la gestion du personnel, la gestion financière et sur leurs relations internes et externes.

La Fédération développe une animation de réseau permettant des liens réguliers et de confiance.

Soutenir et accompagner individuellement

En étant réactif aux sollicitations des **SDST***, notamment à l'occasion d'une veille et d'interventions régulières au « fil de l'eau ».

En favorisant l'ancrage dans leurs territoires (conventions pluripartites, etc...).

En se positionnant comme médiateurs, soit au sein du centre (quand cela est pertinent), soit entre la SDST et ses partenaires.

En mettant en place une organisation permettant de consacrer du temps pour des interventions spécifiques, parfois longues. Ces missions peuvent recouvrir :

- **La conduite de projet** : lorsque la Fédération est associée à la démarche d'élaboration du "projet", elle apporte un appui technique, notamment sur le plan méthodologique et soutien des pratiques de travail collectif. À la demande de la SDST, la Fédération fournit une aide sur la conduite et l'évaluation du projet.

- **La gestion du personnel** : la Fédération n'assure pas la gestion des personnels des centres, à l'exception de son équipe. Cependant, elle peut assurer la fonction transitoirement. À la demande de la SDST, elle conseille en matière de ressources humaines et, notamment, fournit une assistance au recrutement.

- **La gestion financière** : à la demande d'une SDST, la Fédération apporte des conseils en matière de gestion.

- **Les relations internes et externes** : dans certaines circonstances, la Fédération peut être sollicitée pour assurer une médiation. Elle pourra organiser des espaces de concertation ou/et proposer des formations ciblées in situ.

- **En interpellant la SDST ou ses partenaires** : en cas de difficultés relevées, la Fédération analyse la situation avec la SDST concernée, éventuellement avec les partenaires et, si besoin, formule des recommandations auprès des responsables du Centre Social.